

Concertation

pour l'avenir du médicament

Pourquoi cette concertation ?

Notre système de santé fait face à des défis majeurs : la population vieillit, les maladies chroniques augmentent, les ressources sont limitées. En même temps, la médecine progresse très rapidement grâce aux nouvelles technologies, à l'intelligence artificielle et aux traitements innovants.

Dans ce contexte, le médicament est au centre de questions concrètes qui nous concernent tous :

- Comment accéder au bon traitement, au bon moment ?
- Comment éviter les ruptures dans son parcours de soin ?
- Comment garantir des soins de qualité pour tous, partout en France ?

Ces questions sont avant tout des choix de société. Quelle santé voulons-nous garantir à tous les Français ? Comment intégrer les innovations sans creuser les inégalités ?

Ce que cette concertation souhaite réaliser : rassembler des personnes qui ne se parlent pas toujours — patients, soignants, professionnels de santé, industriels, élus — pour sortir des silos, partager les vécus et trouver ensemble des solutions concrètes.



Participez !
avenir.medicament.org

leem

les entreprises
du médicament



Comment s'organise la concertation ?

La concertation comporte **3 volets complémentaires** :

- 1. Des rencontres nationales** : avec les grands acteurs du système de santé, pour partager les constats et identifier les convergences.
- 2. Des sessions territoriales en régions** : à Dunkerque, Strasbourg et Paris, pour recueillir des témoignages concrets de terrain et faire émerger des solutions locales.
- 3. Une plateforme numérique** : ouverte à tous, pour que chacun puisse contribuer, quel que soit son lieu de résidence.

Un comité de garants veille à ce que la démarche soit neutre, sincère et transparente, et que les résultats reflètent fidèlement ce qui aura été dit.

3 thèmes qui orientent la concertation

Thème 1 EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

De quoi parle-t-on ?

Comment faire mieux avec les ressources disponibles ? Cela passe par le fait d'éviter les actes inutiles, mieux utiliser les médicaments, développer la prévention et tirer parti des outils numériques utiles.

Pourquoi c'est urgent ?

■ Le système de santé est sous pression :

d'ici 2030, il y aura plus de personnes de plus de 65 ans que de moins de 15 ans en France. Les besoins de soins vont continuer à augmenter de manière significative. À titre d'illustration, les dépenses de santé augmentent déjà de 5,1% par an en moyenne depuis 2019.

■ **Des gisements d'économies existent** : entre 5 et 7 % des médicaments vendus ne sont jamais utilisés, ce qui représente jusqu'à 1,7 milliard d'euros gaspillés chaque année. Environ 40 à 50 % de ces pertes seraient évitables.

■ **Les outils numériques progressent** : le nombre de téléconsultations est passé de moins de 100 000 en 2019 à plus de 13 millions en 2020. Mais leur vraie valeur reste encore à démontrer dans la durée.

La clé : lorsque les financeurs font des économies durables, les soignants gagnent du temps et soignent mieux, et les patients bénéficient d'une prise en charge de meilleure qualité, sans rupture dans leur parcours. **Améliorer le système de santé ne fonctionne vraiment que si les décisions financières, les pratiques des professionnels de terrain et les besoins réels des patients sont pensés en même temps.**

Thème 2 DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SANTÉ DANS LES TERRITOIRES

De quoi parle-t-on ?

La France doit maintenir une **industrie pharmaceutique solide** : des emplois, des usines, des compétences — dans les territoires et au service de l'indépendance sanitaire du pays. Cela inclut aussi les transitions écologiques et numériques.

Pourquoi c'est urgent ?

■ **Des décisions prises sans concertation ont des effets en chaîne** : sur l'emploi, l'accès aux traitements, et la capacité de la France à produire ses propres médicaments en cas de crise.

■ **Les territoires révèlent les inégalités** : selon où l'on vit, l'accès aux soins, aux essais cliniques ou aux innovations n'est pas le même.

■ **Les données de santé et la transition écologique sont des leviers** : une meilleure exploitation des données pourrait représenter 7,3 milliards d'euros de gains pour l'économie française. L'empreinte carbone de la production de médicaments en France est estimée à 9,1 millions de tonnes de CO₂ par an — avec un potentiel de réduction de 68 % d'ici 2050.

Quand industriels, soignants et patients collaborent, les territoires deviennent plus attractifs, les parcours plus sécurisés, et l'investissement mieux orienté.

Thème 3 ACCÈS DES PATIENTS AU PROGRÈS THÉRAPEUTIQUE

De quoi parle-t-on ?

Le progrès médical avance vite. Mais **avoir un médicament innovant disponible sur le marché ne suffit pas** : encore faut-il que tous les patients puissent y accéder, rapidement, équitablement, et sur la durée — quel que soit leur lieu de vie ou leur situation.

Pourquoi c'est urgent ?

■ **L'accès à l'innovation est un enjeu collectif** : il touche à l'équité entre patients, à la solidarité nationale et à la reconnaissance de la valeur des traitements.

■ **Les nouvelles technologies transforment la médecine** : médecine personnalisée, thérapies de pointe, combinaison médicament, diagnostic, numérique... Ces avancées créent aussi de nouveaux besoins en matière de confiance, de transparence et de protection des données. À titre d'exemple, 86 % des essais cliniques peinent à recruter dans les délais.

■ **L'accès ne s'arrête pas à l'autorisation** : il faut former les soignants, diffuser équitablement les traitements, recueillir des données tout au long du traitement des patients, sécuriser les approvisionnements pour éviter les pénuries, et donner confiance sur l'information liée aux médicaments et leurs effets.

Le progrès thérapeutique n'est vraiment utile que lorsqu'il est construit et déployé ensemble, avec tous les acteurs.

Comment participer ?

En session territoriale : partagez votre vécu, identifiez les blocages, proposez des pistes d'amélioration.

En ligne : contribuez sur la plateforme numérique via les différents modules.

À l'issue de la concertation, **une synthèse consolidée sera publiée** — vérifiée par le comité de garants — pour garantir transparence, rigueur et fidélité à ce qui aura été dit.



Participez !
avenir.medicament.org